

RITA

Réseau d'innovation et
de transfert agricole dans les DOM

Compte-rendu

Comité de Suivi des RITA

Mardi 29 mai 2018

Rédacteurs : Mathilde HEURTAUX, Jean CHAMPAGNE
et Jean Marc THEVENIN

Nombre de
pages : 7

Date d'envoi :
9 juillet 2018

	Nom	Prénom	Organisme	Territoire	Présent	Excusé/absent
	Moustache	Benjamin	Région Guadeloupe	Guadeloupe		excusé
1	Faucher	Vincent	DAAF 971		X	
2	Jean-Charles	Pascal	CA 971		X	
	Champoiseau	Patrice	IT2 (Antilles)			excusé
	Martinez	Dominique	CIRAD 971 - DFA			X
3	Ozier-Lafontaine	Harry	INRA 971 - DFA			Repr. Régis Tournebize
4	Xandé	Xavier	ITEL	X		
5	Gérard	Manuel	RITA 971	X		
6	Lesmond	Thierry	CTM	X		
7	Marchal	Samuel	DAAF 972	X		
	Dural	David	IT2 (Antilles)		X	
8	Duval	Marie-France	CIRAD 972	X		
9	Jean-Baptiste	Isabelle	CA 972 / RITA	X		
	Lecaille	Jeremy	CT Guyane		X	
	Lyonnaz-Perroux	Bernard	DAAF 973		excusé	
	Beauchêne	Jacques	CIRAD 973 – DR		X	
	Nguyen	Agnès	CA 973		X	
10	Pinault	Delphine	CTG / RITA 973	X		
	Ferrere	Eric	Région La Réunion		X	
	Ramsamy	Jean-Paul	Département de La Réunion		X	
11	Gallien	Mauricette	DAAF 974 (animal)	X		
12	Courboillet	Patricia	DAAF 974 (végétal)	X		
13	Bailliencourt (de)	Frédéric	DAAF 974	X		
	Jeuffraut	Eric	CIRAD 974		X	
	Lucas	Eric	CA 974 / horti		X	
	Selin	Ismaël	CA 974 / animal		X	
	Soubadou	Gislain	CA 974 / canne		X	
14	Achard	Pascale	FRCA / RITA Animal 974	X		
15	Insa	Guillaume	Armefflor / RITA Horti 974	X		
	Marion	Daniel	eRcane / RITA Canne 974		excusé	
	Saïd Hachim	Siti Frahati	Département de Mayotte		excusée	
16	Bianchini	Eric	DAAF 976	X		
	Bouvard	Bryce	CA 976		X	
17	Rioualec	Anne-Laure	RITA 976 - EPN Coconi	X		
18	Bianchini-Raharivelomanana	Phila	Université de Polynésie fr.	X		
19	Jean-Joseph	Gwladys	MAAF/DGPE/DMOM	X		
	Querrec	Urwana	MAAF/DGPE/DMOM		X	
	Joly	Alain	MAAF/DGPE/DMOM		X	
20	Naïtho	Mickael	APCA	X		
21	Migliore	Stefano	APCA	X		
	Della Mussia	Sophie	CIRAD		X	
22	Champagne	Jean	Acta / RITA	X		
	Cote	François	Cirad / RITA		excusé	
23	Heurtaux	Mathilde	Acta / RITA	X		
24	Thevenin	Jean-Marc	Cirad / RITA	X		

Ordre du jour de la 3^{ème} réunion 2018 du Comité de Suivi des RITA

1. Evolution dans la mise en œuvre des actions financées dans le cadre des RITA dans chaque DOM
2. Projets de missions 2018 d'appui technique de la part des ITA du réseau Acta et du Cirad
3. Informations sur l'avancement de Promaki
4. Projet déposé par le Cirad dans le cadre de l'AAP RRN 2018
5. Compte-rendu du COPIL du 2 mars 2018
6. Informations sur l'état d'avancement du volet DOM du programme Ambition Bio
7. Informations sur le Colloque International des Plantes Aromatiques Médicinales et Cosmétiques prévu en Polynésie Française en novembre 2018
8. Questions diverses

Compte-rendu

Préambule :

- **Les représentants de l'APCA** au sein du Comité de Suivi des RITA ont changé. En remplacement de Frédéric Ernou et Soazic Dhorne, ils sont :

- **Mickael Naïlho**, Responsable du Service Innovation, Développement et Pratiques Agricoles (IDPA), qui vient en appui aux chambres d'agriculture pour la mise en place de leurs actions de R&D et accompagne l'évolution du conseil ;

- **Stefano Migliore**, chargé des questions des R&D au sein du Service IPDA, en particulier (1) d'un volet international dans le cadre du positionnement des chambres d'agriculture dans les projets Horizon2020, et (2) du développement des services d'Innovation-Recherche-Développement au sein des chambres d'agriculture.

- **La nouvelle animatrice du RITA Guyane est Delphine Pinault** ; elle a pris ses fonctions début avril 2018 au sein de la CTG (direction de l'aménagement, des équipements territoriaux et du développement local) en tant qu'animatrice du Réseau Rural Régional et du RITA.

- Chaque membre du CSR est invité à relire le **compte-rendu de la réunion précédente** et à adresser ses corrections et amendements sous huitaine à l'animation nationale.

1. Evolution dans la mise en œuvre des actions financées dans le cadre des RITA dans chaque DOM

1.1. Mayotte

L'appel à projets relatif au second volet de la programmation 2018-2020 dans le secteur animal a été prolongé du fait de la grève générale. La date limite de dépôt a été reportée au 31 mai, avec possibilité d'apporter également des adaptations aux projets du secteur végétal (INNOVEG) et transversal (BIOFERM), ces deux premiers projets ayant déjà été conventionnés. Un COSDA sera organisé fin juillet.

Le versement d'acomptes de 60 % à 70 % sont prévus.

Parallèlement, la première phase de la programmation (2016-2018) a été prolongée de 6 mois pour permettre la finalisation des livrables. Un séminaire de restitution des principaux résultats a été organisé du

14 au 16 mai derniers, avec notamment des conférences destinées au grand public sur la production sans pesticide et l'avenir de l'élevage à Mayotte.
Ces éléments seront diffusés via Coatis.

1.2. La Réunion

L'appel à projets du FEADER pour la période 2019-2020 sera redéfini sur les mesures 16.2.1 et 1.2.1 (transfert de connaissance). Une phase de consultation des structures est actuellement en cours pour établir une synthèse des besoins. L'appel à projets sera rédigé en juin pour être lancé en juillet.

A noter que certains projets étaient prévus sur 5 ans (2015-2020) et se poursuivent. On constate une attente forte des partenaires vis-à-vis de la phase de transfert.

Les Comités de Pilotage Régionaux des RITA (CPR, réunions prévues les 20, 21 et 22 juin prochains), qui permettent aux acteurs des RITA de se positionner par rapport aux propositions de l'AAP, constituent un maillon important de réflexion sur les réponses à apporter à l'AAP 2019-2020.

Les Agrofertîles Junior, journées professionnelles de restitution des résultats RITA destinées au public des lycées agricoles, ont été reportées à la première semaine d'octobre à cause de la tempête Fakir.

1.3. Guyane

L'appel à projets pour la période 2019-2021, lancé mi-avril, se clôture le 31 mai prochain. Les réponses sont en cours de finalisation, les techniciens de terrain étant associés autant que possible. Delphine Pinault travaille avec la DAAF et la chambre d'agriculture.

1.4. Martinique

Les dossiers déposés à l'AAP 2018-2020 sont en cours d'instruction à la CTM.

Les équipes sont actuellement mobilisées pour la préparation du Salon de l'Agriculture de Martinique, qui se tiendra du 1^{er} au 3 juin prochain.

La période 2015-2016 est une période blanche, sans financement du PDR mais avec un relai financier partiel assuré par l'ODEADOM pour certaines structures.

L'année 2017 est une année blanche, sans solution de financement.

Les projets devraient démarrer en 2019, en accélérant le processus de conventionnement qui nécessite 8 à 12 mois. Deux réunions du COSDA se sont tenues (la seconde le 4 avril dernier).

Le risque de dégageant d'office a été évité.

1.5. Guadeloupe

Il subsiste une incertitude sur la faisabilité du versement d'avances (notamment au Cirad), car l'autorité de gestion les bloque, alors qu'elles ont été possibles à Mayotte. Le Cirad n'est pas en mesure d'assurer des avances de trésorerie. L'objectif est donc de convaincre l'ASP de verser des avances et un courrier lui a été adressé en ce sens par la DAAF.

Certaines structures ont démarré leurs projets avec leurs propres moyens après la signature des conventions, et avec le relai de l'ODEADOM ou de l'Etat les années passées.

Mais la plupart des structures, qui ont fait preuve d'abnégation, sont maintenant « à bout ». Les partenaires ont adressé un courrier au Conseil Régional pour tenter de faire progresser les choses.

En effet, cette situation de blocage empêche notamment le démarrage effectif des activités du nouvel institut ITEL, qui n'a pas perçu l'aide de démarrage prévue, et dont le personnel travaille bénévolement en attendant. L'animateur de l'APIGUA n'est plus payé non plus depuis 5 mois et les salariés ne pourront pas être payés à la fin de ce mois. ASSOFWI est désormais également en difficulté.

Parallèlement, la question de l'animation du dispositif reste posée, Manuel Gérard assurant bénévolement la fonction d'animateur RITA depuis plusieurs années. Les raisons de l'absence d'appel à candidature sur la mesure « assistance technique » restent floues. Le Cirad attend l'autorisation du Conseil Régional pour le lancer. Pour mieux comprendre les raisons du blocage, un mail sera adressé au Conseil Régional qui ne s'est pas fait représenter ce jour pour cette réunion du CSR.

Parallèlement, un nouvel appel à projets a été lancé sur la mesure 16.1 pour les filières banane, café-cacao et vanille.

2. Projets de missions 2018 d'appui technique de la part des ITA du réseau Acta et du Cirad

2.1. ITA

Le nombre de sollicitations formulées par les partenaires des RITA fin 2017-début 2018 pour des missions d'appui des ITA en 2018 est en nette augmentation par rapport aux années précédentes, avec 21 demandes :

DOM	Agriculture biologique	Apiculture	Productions animales	Productions végétales	Mixte	Total
Guadeloupe			3	1		3+1
Martinique		1				1+1
Guyane	1			1		2
La Réunion	1	1	2	4	1	9
Mayotte	1	1	1	2		5
TOTAL	3	3	6	8	1	21

Pour pouvoir décider de celles qui pourront bénéficier d'un financement en 2018 et du montant de celui-ci, il convient de préciser ces demandes en utilisant le formulaire diffusé aux animateurs à cet effet, qui permet de présenter de façon synthétique le cahier des charges et les arguments.

→ Il est nécessaire de renvoyer très rapidement les formulaires aux animateurs nationaux.

La DMOM précise que les besoins identifiés à l'aide de ces formulaires devront être soumis au comité de pilotage national des RITA afin de discuter des opportunités et priorités avec les autorités de gestion. Ainsi, il est nécessaire de s'y prendre plus tôt pour les missions à programmer en 2019 (dont celles qui n'auront pas pu être programmées en 2018).

En amont, les avis seront formulés dans chaque DOM par les CPR.

2.2. Cirad

Le nombre de sollicitations formulées par les partenaires des RITA pour des missions d'appui du Cirad sont moins nombreuses que vis-à-vis des ITA du fait de la présence locale de compétences du Cirad dans les DOM.

Pour 2018, 4 missions ont été demandées :

- une mission sur l'agroforesterie en Guyane, déjà réalisée, dans la suite logique de la mission menée en novembre-décembre 2017 à La Réunion et à Mayotte
- une mission en Guyane sur la lutte intégrée contre les ravageurs en agrumiculture, en discussion
- une mission sur la filière de production de plants d'agrumes à Mayotte, en cours d'organisation pour l'automne 2018
- une mission sur la filière ananas bio à Mayotte

3. Informations sur l'avancement de Promaki

Promaki est une application de suivi des projets RITA, interopérable avec Coatis. Elle permet de faciliter le suivi des projets et la restitution, la synthèse et la communication sur leurs résultats. Elle a été livrée début mars 2018 et est actuellement en cours de recette (c'est-à-dire test en conditions réelles) et de débogage. Une démonstration est prévue par Jean-Marc Thevenin fin juin à La Réunion et à Mayotte.

L'application contient

- un descriptif des projets
- des indicateurs de suivi des livrables et des jalons
- une bibliothèque des productions
- un espace d'analyse et de représentation d'indicateurs
- un récapitulatif de tableaux financiers
- etc. selon les besoins.

Les indicateurs peuvent évoluer en fonction des projets, des filières concernées, ou de l'échelle inter-DOM des projets.

L'application peut fonctionner comme un espace collaboratif privé de Coatis si le chef de projet en décide ainsi.

4. Projet déposé par le Cirad dans le cadre de l'AAP RRN 2018

Le projet monté en réponse à l'AAP RRN-MCDR 2018, intitulé « *TransAgriDom : Accentuer la synergie entre territoires pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer français* », a été déposé le 16 avril 2018. Il constitue une suite du projet AgroEcoDom qui avait déjà pour objet de renforcer les liens inter-DOM dans le cadre des RITA.

Certains compléments, qui manquaient au dossier initial (pièces administratives à fournir par certains partenaires), ont été apportés avant le 9 mai. De fait, le dossier a été jugé éligible et est actuellement en phase d'évaluation. La réponse est attendue courant juin en vue d'un démarrage le 1^{er} juillet 2018.

Le consortium a été modifié et enrichi par rapport au consortium AgroEcoDom de 2015 ; il regroupe 18 structures de domaines variés (instituts de Recherche, ITA, chambres d'agriculture, GDS, lycée agricole de Coconi, Parc Naturel Régional de Martinique...), ainsi que des organisations de Producteurs (ARP, ASSOFWI, COOPADEM). Le Cirad en est le porteur.

Le projet est monté selon deux phases de 18 mois (juillet 2018-décembre 2019 et janvier 2020-juin 2021).

Il s'articule autour de 6 actions regroupées en 3 pôles :

- Animation, Coordination, et Transfert
- Mise en relation des Groupes Opérationnels du PEI pour un transfert amplifié (itinéraires techniques en filières végétales, animales, apicoles, Agroforesterie)
- Société, agriculture et ruralité

Deux Rencontres inter-DOM sont prévues dans les DOM : en Guyane en 2019 et en Guadeloupe en 2020.

Les PTOM du Pacifique, en particulier la chambre d'agriculture de Nouvelle Calédonie, ont été tenus informés du montage et du contenu de ce projet pour qu'ils puissent s'organiser en vue de leur participation aux activités du projet sur financement du XI^{ème} FED.

5. Compte-rendu du COPIL du 2 mars 2018

Le comité de pilotage des RITA a réuni 32 participants de métropole, des DOM et des PTOM, avec une bonne représentativité globale des acteurs ultramarins (autorités de gestion, chambres d'agriculture, services déconcentrés du MAA, etc.).

Le compte-rendu de cette réunion est en cours de relecture par l'Acta et le Cirad et sera diffusé dans les meilleurs délais, accompagnés des livrables 2017 qui peuvent être communiqués largement. Un document de valorisation des Rencontres 2018 y sera joint.

Les collectivités territoriales demandent à la DMOM de leur envoyer ce compte-rendu au format papier par voie postale. Pour La Réunion, le compte-rendu sera adressé à la fois au Conseil Régional et au Conseil Départemental.

L'ordre du jour a permis d'évoquer la nécessité de tisser des liens avec d'autres réseaux (EcoAntibio, Ecophyto...) et de s'ouvrir progressivement à d'autres leviers de financement que le FEADER.

Un tour de table a été effectué sur les enjeux prioritaires par territoire (dont la Polynésie française et Wallis & Futuna, mais pas pour La Réunion dont ni le Conseil Régional ni le Conseil Départemental n'étaient représentés – mais la DAAF 974 était représentée). Celui-ci a permis de lister des enjeux communs qui pourraient être traités par les GT inter-DOM des RITA en tant que « thématiques émergentes » voire dans TransAgriDom et, sur un plan institutionnel, au niveau des COSDA/CPR : sont ressorties, des thématiques telles que la labellisation de produits et les SIQO, la bioéconomie, la cosmétopée, la valorisation agronomique et énergétique de la biomasse...

D'autres voies d'amélioration des RITA ont été identifiées, telles que :

- améliorer l'intégration des acteurs de la formation initiale et continue, y compris l'enseignement supérieur,
- favoriser des conditions permettant à l'animation nationale de répondre au plus près des besoins des territoires : **les animateurs Acta et Cirad doivent être invités aux réunions des COSDA/CPR,**
- fournir le cas échéant les informations nécessaires à mieux cartographier les réseaux existants dans les Outre-mer, afin de favoriser la coordination,
- améliorer la diffusion des informations et la communication sur les RITA (finaliser la plaquette d'information sur les RITA et la diffuser auprès des opérateurs économiques, de l'ODEADOM, etc.),
- intégrer un espace dédié aux PTOM sur Coatis, tout en laissant la possibilité aux acteurs de ces territoires de contribuer aux groupes thématiques inter-DOM.

Les membres du CSR pourront recevoir une copie du compte-rendu de cette réunion du comité de pilotage.

6. Informations sur l'état d'avancement du volet DOM du programme Ambition Bio

Le programme Ambition Bio se décline selon 7 axes, dont le 7^{ème} est spécifiquement dédié aux Outre-Mer : « AXE 7 – LA BIO DANS LES OUTRE-MER ». Le comité de pilotage s'est réuni à deux reprises, le 20 avril puis le 29 mai (ce jour).

Cet axe 7 prévoit le développement ou le renforcement des actions suivantes dans les Outre-Mer :

- Adapter la gouvernance du programme en intégrant une représentation ultramarine au sein du comité de pilotage national (COPIL),
- Mettre en place une réunion du COPIL dédiée aux problématiques ultramarines pour traiter des spécificités de la bio dans les outre-mer et alimenter autant que de besoin les réflexions portées au COPIL national,
- Organiser des échanges réguliers avec les correspondants BIO dans les DAAF,
- Mettre en place des groupes de travail (GT) spécifiques sur 4 thématiques :
 - * Connaissance et structuration des marchés/filières

- * Réglementation (pas le même GT pour les DOM et pour les PTOM)
- * **Besoins de recherche et développement** (GT co-piloté par l'ITAB en lien avec les chambres d'agriculture, qui permettra de faire le lien avec les RITA) → y associer ARMEFLHOR et IT2
- * Outils financiers (Agence Bio)

Le contenu des GT a été transmis au COPIL national en vue de sa réunion de ce jour. Tous ces GT sont animés par le MAA, avec des co-animateurs.

➔ **Toute structure membre du CSR ou des RITA intéressée par les travaux de ces GT est invitée à se manifester auprès de l'animation nationale des RITA qui transmettra à la DMOM en vue de les mettre en relation avec les animateurs des GT concernés.**

7. Informations sur le Colloque International des Plantes Aromatiques Médicinales et Cosmétiques prévu en Polynésie Française en novembre 2018

Ce colloque international des plantes aromatiques, médicinales et cosmétologie (CIPAM) est organisé depuis l'an 2000 dans différents territoires. Cette année, le 10^{ème} colloque est organisé à Tahiti du 19 au 25 novembre 2018.

La coordination de l'organisation de l'événement est assurée par une association qui regroupe les différents acteurs : Tahiti Fa'ahotu. Un site Internet est dédié à la soumission des résumés de communication, aux inscriptions et à toutes les informations pratiques sur ce colloque : www.cipamtahiti.com

La date limite de dépôt des résumés est le 30 juin prochain.

Le MAA soutient cet événement qui offre plusieurs perspectives du point de vue « agri-agro » :

- Maintien et développement de filières agricoles et agro-alimentaires (l'événement n'est pas centré uniquement sur les PAPAM)
- Création de valeur ajoutée via divers débouchés
- Echanges de pratiques entre acteurs R/D/F/I entre les territoires ultramarins ; ainsi un lien pourrait être fait avec les RITA et un GT inter-DOM « Cosmétologie » pourrait-il émerger à la faveur d'un tel événement international ?

L'idée du MAA est de rattacher cette dynamique aux RITA, de rassembler les acteurs autour des RITA. Une table-ronde sur les RITA pourrait être organisée au cours de ce colloque.

A noter qu'au sein du RITA Horti de La Réunion, il y a un Groupe PAPAM qui participera au CIPAM de Tahiti.

En Guyane, une journée de réflexion sur les réglementations sur les Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP) est organisée le 5 juin prochain.

A Mayotte, la relance de la filière ylang suscite un vif intérêt, avec la création d'un centre de distillation. Donc il sera un peu difficile pour les acteurs de participer à ce colloque cette année.

En Guadeloupe, une structure travaille sur la pharmacopée, en partenariat avec l'Université.

En Martinique, dans le cadre de RITA 1, la CA a travaillé en partenariat avec l'ITEIPMAI sur les itinéraires techniques des plantes médicinales, et le Cirad a déposé un projet avec le PARM sur les plantes aromatiques pour développer des procédés agro-écologiques d'assainissement des sols pollués.

8. Questions diverses - Date de la prochaine réunion téléphonique du CSR :

La prochaine réunion du CSR se tiendra le **mardi 28 août 2018 de 14h à 15h30**, horaire de métropole.